



CANTON

d

NOTA. MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes, et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur impérial. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

AN 1855.

ACTES DE L'ETAT CIVIL.

Commune de St. André de Cubzac

Arrondissement du Tribunal de 1.^{re} instance
de BORDEAUX.

Registre des Décès.

Nous, Juge commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et paraphé le présent registre, contenant *Vingt Six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Décès dans la commune de *St. André de Cubzac* pendant l'an 1855.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1854.

J. C. Battard

Pl. B.
Du 30 Janvier 1855
n° 1



Michel Egraud
57 ans

Du vingt trois janvier mil huit cent
cinquante cinq à huit heures de matin
Jete de corps de Michel Egraud, propriétaire
décédé le jour à trois heures de matin à Mailhos
dans cette commune, âgé de cinquante sept
ans, né vers André de Cubzac, et demeurant
époux de Jeanne Laure, fille légitime de
Egraud et de Jeanne Solenne, tous deux décédés.
Par la déclaration à moi faite par Jean Guillet
cultivateur âgé de trente neuf ans et par Guillaume
Guillet, cultivateur âgé de trente trois ans, habitants
de cette commune, lesquels ont été et ont été voisins
ou de front, et ont, après lecture de l'acte ne savoir
supra.

Constaté suivant la loi par moi Antoine
Dabzac, maire de S. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Dabzac

Du 31 Janvier 1855
n° 2
Thomas Egraud
72 ans

Du vingt quatre janvier mil huit cent
cinquante cinq à une heure en soir.
Jete de corps de Thomas Egraud, cultivateur
décédé le jour à dix heures de matin à Souhamon
dans cette commune, âgé de soixante deux
ans, né dans la commune de Sables sur Oudre, canton
de S. André de Cubzac, demeurant dans cette
dernière commune, veuf de Emme Normand
fille légitime de Jean Louis Egraud et de Marie
de Maran, tous deux décédés.
Par la déclaration à moi faite par Pierre
Moutinet, cultivateur âgé de cinquante ans
et par Louis Furet, carrier âgé de cinquante six
ans, habitants de cette commune, lesquels ont
été et ont été voisins ou de front, et ont après
lecture de l'acte ne savoir supra.

Constaté suivant la loi par moi Antoine
Dabzac, maire de S. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Dabzac

Du 16 février 1855
N° 7
Philippe 75 ans

Du seize février mil huit cent cinquante
à cinq heures du matin
Acte de décès de Philippe Guimé de
jour à deux heures du matin, à St André de
propre profession âgée de soixante seize ans, née
à Paris, canton de St André de Calvados, commune
de cette dernière commune, épouse de Jean
Doutin, fils légitime de Louis Jacquin et
Marie Dullier tous deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par
Alexandre Saussoche, ex militaire âgé de
neuf ans et par Gabriel Pontier âgé de
cinquante ans, habitants de cette commune
lesquels ont été entendus séparément et ont
après lecture.
Constatai suivant la loi par moi Antoine
Dalgas, maire de St André de Calvados, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

Saussoche
Pontier
Dalgas

Du 23 février 1855
N° 8
Jeanne 78 ans

Du vingt trois février mil huit cent cinquante
à huit heures du matin
Acte de décès de Jeanne Leclercq de
hier à six heures du soir à St André de Calvados
sans profession âgée de soixante dix huit ans, née
à Orignac, arrondissement de St Pelay, commune
de Saint André de Calvados, veuve de Jean
Sabourau, fille légitime de Jacques Leclercq
et de Catherine Vissoux tous deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Jean Veras
propriétaire âgé de quarante et un ans et par
Antoine Blanche, tannier âgé de trente trois
ans, habitants de cette commune, lesquels ont été
entendus séparément et ont signé après lecture
Constatai suivant la loi par moi Antoine Dalgas
maire de St André de Calvados, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil

Blanche
Veras
Dalgas

Du 21 mars 1855
N° 9



Jean Sicot
75 ans

Du quatorze mars mil huit cent cinquante
à sept heures du matin
Acte de décès de Jean Sicot, décédé hier à six
heures du soir à Norcan dans cette commune,
cultivateur âgé de soixante quinze ans, né dans la
commune de Calvados, canton de St André de Calvados
émigrant dans cette dernière commune, épouse
de Jeanne Sicot, fille légitime de Guillaume
Sicot et de Marguerite Charrier tous deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Joseph Sicot
cultivateur âgé de quarante ans, habitant de cette
commune qui a été entendu séparément et par Jean
Meynard, cultivateur âgé de quarante neuf ans,
habitants de cette commune qui ont été entendus
séparément et ont signé après lecture. Constatai suivant la loi
par moi Antoine Dalgas, maire de St André de Calvados,
faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil

Bonnard
Dalgas

Du 14 mars 1855
N° 10
Carle Guillaume

Du quatorze mars mil huit cent cinquante
à midi, a été faite la transcription en
décès de Carle Guillaume
Extract des registres en acte de l'état civil de la
paroisse de St Mandrier, commune de la Saune,
département du Var.
Mairie de St Mandrier, arrondissement de
Coulon.
Du vingt trois février mil huit cent cinquante
à cinq heures du soir
Acte de décès de Guillaume Carle, décédé
l'hôpital maritime de St Mandrier le jour même
à deux heures du matin, profession de matelot
de l'arsenal de Toulon, né à Calvados
de parenté de la commune de Calvados à
fils de Pierre et de Marie Sicot, sans autre
renseignement.
Sur la déclaration à moi faite par Joseph
Barnet, âgé de vingt deux ans, professeur
d'emploi à la machine, domicilié à Coulon
qui a été entendu séparément et par
Joseph Sicot, âgé de vingt quatre ans, professeur
de solent, domicilié à Toulon qui a été entendu
seul et ont, les déclarants signé

Du 7 avril 1855
N° 14
Marguerite Noyon
77 ans

Du sept avril mil huit cent cinquante
cinq, à cinq heures du soir
Cité de Diez de Bourgogne
écrite par le curé à trois heures du soir
André Dubouge, sans profession, âgé de
soixante dix sept ans, né à St André
de Vermeuil, épouse de Jean Noyon
Antoine Jean Noyon et de Marie
Amédée, son et l'autre sœurs.
Sur la déclaration à moi faite par
Joseph, l'époux, âgé de cinquante quatre
ans, habitant de cette commune qui a été
voisin de la défunte et par Nathurp, son
charpentier âgé de trente neuf ans, habitant
cette commune qui a dit être son gendre par son
voisin de la défunte et ont signé après lecture.
Constaté surant l'acte par moi Antoine
Salpêtre, maire de la Cité de Diez, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Lucas Paturel

Du 5 Avril 1855
N° 15
Beurot Valentin
79 ans

Du huit avril mil huit cent cinquante
cinq, à deux heures du soir
Cité de Diez de Valentin Beurot, habitant
à une heure du soir à St André de Vermeuil
théorant âgé de soixante neuf ans, né à
Cité de Diez de Bourgogne, épouse de Marie
Loye, fille légitime de Jacques
et de Marie Sandrean, un et l'autre sœurs.
Sur la déclaration à moi faite par Jean
Guinaud, cultivateur âgé de vingt ans
et par François Alexandre Sarr, sœur, âgé de
quarante neuf ans, habitant de cette
commune, lesquels ont été voisins de la défunte
ont signé après lecture.
Constaté surant l'acte par moi Antoine
Salpêtre, maire de la Cité de Diez, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Guinaud Souverche Paturel

Du 4^e Avril 1855
N° 16



Elizabeth Fourn
39 ans

Du vingt avril mil huit cent cinquante
à six heures et demie du matin
Cité de Diez de Elizabeth Fourn, épouse de
Jean Louis Fourn, sans profession, âgé de
quatre vingt neuf ans, né à Jarnac, comte de
Fournac, arrondissement de Beaune, province
de Bourgogne, épouse de Louis de Cuzac, veuve de
de Cuzac, fille légitime de Jacques Fourn
de Marie Catherine Louis Fourn.
Sur la déclaration à moi faite par Jacques
Fourn, cultivateur âgé de trente huit ans
et par Raymond Fourn, cultivateur âgé de
trente trois ans, habitant de cette commune
lesquels ont été voisins de la défunte et ont
après lecture déclaré par moi signer
Constaté surant l'acte par moi Antoine
Salpêtre, maire de la Cité de Diez, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Paturel

Du 25 Avril 1855
N° 17
Marie Eugénie
44 ans

Du vingt cinq avril mil huit cent cinquante
cinq, à huit heures du matin
Cité de Diez de Marie Eugénie, épouse de
Léon, sans profession, âgé de quatre vingt quatre ans,
né à La Roche, comte de Bourgogne, arrondissement
de Dijon, épouse de Marie Eugénie, fille légitime de
de la Roche, épouse de Marie Eugénie, fille légitime de
Eugénie et de Jean Marie, un et l'autre sœurs.
Sur la déclaration à moi faite par Jean
Mandon, sarruquier âgé de quarante ans
et par Gabriel Gontier, cultivateur âgé de
cinquante ans, habitant de cette commune
lesquels ont été voisins de la défunte et ont
signé après lecture.
Constaté surant l'acte par moi Antoine
Salpêtre, maire de la Cité de Diez, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Mandon Gontier Paturel

Du 8 mai 1855
N° 18
Marie Pralange
55 ans

Du deux mai mil huit cent cinquante
à cinq heures du matin
Cete de décès de Marie Pralange
le jour à sept heures du matin au lieu de son
dans cette commune, cultivaire âgée de
cinquante cinq ans, née à Labarre, le 10
franc, arrondissement de la femme, garçon
demeurant dans la commune de St André de Cubzac
épouse de Pierre Pralange, fille légitime de Jean
Pralange et de Lucile Bortaud, tous deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par com-
mune, meunier âgé de quarante un ans
et par Pierre Cornu, cultivateur âgé de dix
huit ans, habitant de cette commune, lesquels
ont été les voisins de la défunte et ont, après
lecture, déclaré ne savoir signer.
Constataé Suivant la loi par moi Antoine
Daly, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Daly
Gontier

Du 22 mai 1855
N° 19
Marie Sériat
74 ans

Du deux mai mil huit cent cinquante
à sept heures du matin
Cete de décès de Marie Sériat
à St André de Cubzac, hier à dix heures d'un
accouchement âgée de soixante quatre ans
née à St André de Cubzac et y demeurant
épouse de Messieur Joachim, premier propriétaire
de la nature de Marie Sériat et de son
meunier, suite morte, Marie Sériat
Sur la déclaration à moi faite par com-
Alexandre Samerocq, ex-militaire, âgé de
cinq ans et par Gabriel Santier, cultivateur âgé
de cinquante ans, habitant de cette commune,
lesquels ont été les parents, ni allés, ni
suzens de la défunte, et ont signé après lecture
Constataé Suivant la loi par moi Antoine
Daly, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Gontier
Daly

approuvé ainsi
qu'il est requis
Samerocq
Gontier

Daly

Du 16 mai 1855
N° 20



Jean Orre
53 ans

Du seize Mai mil huit cent cinquante
à quatre heures du soir
Cete de décès de Jean Orre décédé ce jour
une heure et demie du soir, à St André de Cubzac
jeunior, âgé de cinquante trois ans, né à
Mère de Cubzac et y demeurant, épouse de
Northe Orre et fils légitime d'Etienne
Orre et de Catherine Fleury, tous deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par com-
Alexandre Samerocq, ex-militaire, âgé de
cinq ans et par Gabriel Santier, cultivateur
âgé de cinquante ans, habitant de cette commune,
lesquels ont été les voisins de la défunte et ont, après
lecture,
Constataé Suivant la loi par moi Antoine
Daly, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Samerocq
Gontier
Daly

Du 18 Mai 1855
N° 21
Pierre Bommier
80 ans

Du dix huit Mai mil huit cent cinquante
à neuf heures et demie du matin
Cete de décès de Pierre Bommier
le jour à quatre heures du matin à St André
dans cette commune, âgé de trois mois et au
dit lieu de son père et de sa mère, fils légitime de son
père et de sa mère, fils légitime de son père et de sa
mère, âgé de vingt sept ans et de sa femme
Marie âgée de vingt six ans.
Sur la déclaration à moi faite par Pierre
Bommier, cultivateur, âgé de soixante ans qui
a été le père de la défunte et par Valentin
Bommier, cultivateur, qui a été le voisin de
la défunte, lesquels ont été les voisins de la défunte
et ont signé après lecture, déclaré ne savoir signer.
Constataé Suivant la loi par moi Antoine
Daly, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

âgé de cinquante
deux ans
Daly

Daly

Daly

Du 27 juin 1855
N^o 30
Annot. mort n^e

Du vingt sept juin mil huit cent cinquante
vingt à deux heures du soir
Acte de décès de Perrinet, en son vivant
d'ici de ce jour à onze heures du matin
S. Claude de Cubzac, fils légitime de Jean
Perrinet, chef menuisier âgé de trente deux ans
marié et habitant de cette commune
et de Marie d'Espelhon âgée de dix huit ans
et de son conjoint et est reconnu être le même
Sur la déclaration à moi faite par monsieur
Alexandre Saureroche, ex militaire âgé de
cinquante ans et par Gabriel Gontier, subrocteur
âgé de cinquante ans, habitants de cette
commune, lesquels ont été et ont été voisins de
ce défunt et ont signé après lecture
Comstate suivant la loi par moi Antoine
Cubzac, maire de S. Claude de Cubzac, exerçant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Saureroche
Gontier
Cubzac

Du 11 juillet 1855
N^o 30
Jeanne Carignac
23 ans

Du onze juillet mil huit cent cinquante
cinq, à sept heures et demie du soir
Acte de décès de Jeanne Carignac, veuve
professeur, décédée le jour à onze heures du matin
à S. Claude de Cubzac, fille légitime de Jean
Carignac, âgée de vingt huit ans, épouse de Jean
Perrinet, fils légitime de Jean Carignac
et de Jeanne Sureau, demeurant dans la dite
commune et est décédée.

opposée quatre
mois après mort
Saureroche
Gontier

Sur la déclaration à moi faite par monsieur
Alexandre Saureroche, ex militaire âgé de
cinquante ans et par Gabriel Gontier, subrocteur
âgé de cinquante ans, habitants de cette
commune, lesquels ont été et ont été voisins de
ce défunte et ont signé après lecture
Comstate suivant la loi par moi Antoine
Cubzac, maire de S. Claude de Cubzac, exerçant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Gontier
Cubzac

Saureroche
Gontier
Cubzac

Du 27 juillet 1855
N^o 31
Rose Saureroche
79 ans



Du vingt trois juillet mil huit cent
cinquante cinq, à huit heures du matin
Acte de décès de Rose Saureroche, veuve
professeur, décédée le jour à huit heures du
soir à S. Claude de Cubzac, âgée de soixante
deux ans, née à S. Claude de Cubzac, épouse
de la défunte demeurant à S. Claude de Cubzac
de Jean Croquet, fils légitime de Jean
Saureroche et de Jeanne Perrinet, décédée
Sur la déclaration à moi faite par
monsieur Alexandre Saureroche, ex militaire
âgé de cinquante ans et par Gabriel Gontier
subrocteur âgé de cinquante ans, habitants de cette
commune, lesquels ont été et ont été voisins de
ce défunte et ont signé après lecture
Comstate suivant la loi par moi Antoine
Cubzac, maire de S. Claude de Cubzac, exerçant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Saureroche
Gontier
Cubzac

Du 11 Août 1855
N^o 32
Jeanne Lulliane
78 ans

Du onze août mil huit cent cinquante cinq,
à huit heures du soir
Acte de décès de Jeanne Lulliane, veuve
d'ici de ce jour à six heures du soir à Monteton
dans cette commune, âgée de soixante quinze
ans, née à S. Claude de Cubzac, et est décédée
épouse de Jeanne Perrinet, fille légitime de Jeanne
Lulliane et de Marie Lulliane, décédée.

Sur la déclaration à moi faite par Jacques
Ludovic, marchand âgé de quarante ans, qui a été
et est voisin du défunt et par Jean Perrinet, professeur
âgé de cinquante huit ans, qui a été et est voisin
de ce défunte, tous deux habitants de cette commune
et ont signé le bon pour l'acte, non le bon
Perrinet qui a déclaré par son conjoint
Comstate suivant la loi par moi Antoine
Cubzac, maire de S. Claude de Cubzac, exerçant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Ludovic
Cubzac

Du 18 Août 1855.
N° 33
Pierre Sourin
18 mois

Du dix huit Août mil huit cent cinquante
cinq, à huit heures du matin
Acte de décès de Pierre Sourin, décédé à
six heures du soir à la gare de la commune
commune, âgé de dix huit mois, né à cette
commune de Catherine, en il demeurant avec sa
mère, sub légitime de Christophe Sourin
cultivateur âgé de trente quatre ans et de Jeanne
cuyard, âgée de trente ans.
Sur la déclaration à moi faite par
Pierre Sourin, carrier âgé de trente quatre
ans, habitant de cette commune, qui a été
être en le eu disant et par Pierre Sourin
cultivateur âgé de cinquante deux ans,
habitant de cette commune, qui a été en
saint au disant. Et ont après lecture si que
à l'exception de ce dernier qui a déclaré ne s'en
de faire. Constatai suivant la loi pour moi, Antoine
Salgues, maire de St Etienne de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Salgues

Du 19 Août 1855.
N° 34
Marguerite Durcan
un jour 1/2

Du dix huit Août mil huit cent
cinquante cinq, à neuf heures du matin
Acte de décès de Marguerite Durcan, née
à six heures du soir à la gare de la commune
commune, âgée de un jour, et de son
mère et mère, fille légitime de Gabriel
Durcan, cultivateur âgé de vingt quatre ans
et de Jeanne Germaine âgée de vingt trois ans.
Sur la déclaration à moi faite par
Charles Bonnier, cultivateur âgé de trente
trois ans, habitant de cette commune, qui a
été être en ce de la de disant et par Jeanne
Durcan, cultivateur âgé de trente ans, habitant
de cette commune, qui a été être en ce de la de disant
et ont après lecture déclaré ne s'en s'en s'en
Constatai suivant la loi pour moi, Antoine
Salgues, maire de St Etienne de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Salgues

Du 19 Août 1855
N° 35



Mairie de St Etienne de Cubzac
79 ans

Du dix huit Août mil huit cent cinquante
cinq, à huit heures du matin
Acte de décès de Marie Jeannin
décédée dans le bureau de la commune de
cette commune, âgée de dix huit ans, née à
cette commune, le 15 Mars 1837, de son père
Jean Jeannin, cultivateur, et de Marie
Malarte, sa mère, décédée.
Sur la déclaration à moi faite par Monsieur
Alexandre Saurerche, ex ambulaire âgé de
cinquante ans, et par Gabriel Gontier,
substituteur âgé de cinquante ans, habitant
de cette commune, lesquels ont été en ce de la de disant
de la de disant et en s'agissant après lecture
Constatai suivant la loi pour moi, Antoine
Salgues, maire de St Etienne de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Saurerche *Salgues*
Gontier

Du 19 Août 1855
N° 36
Raymond Magrand
3 ans 1/2

Du dix neuf Août mil huit cent cinquante
cinq, à sept heures du matin
Acte de décès de Raymond Magrand, décédé
à six heures du soir à la gare de la commune
commune, âgé de trois ans et demi, né à Saint
Etienne de Cubzac, en il demeurant avec sa mère
et mère, fille légitime de Jean Magrand, cultivateur
âgé de trente cinq ans et de sa femme d'usage
âgée de trente ans.
Sur la déclaration à moi faite par Raymond
Magrand, cultivateur âgé de trente sept ans,
habitant de cette commune, qui a été être en ce de la de disant
et par Jean Baptiste Diocaux, cultivateur
âgé de cinquante sept ans, habitant de cette
commune, qui a été être en ce de la de disant, et
a signé après lecture, non le même signant
qui a déclaré ne s'en s'en s'en s'en s'en s'en
Constatai suivant la loi pour moi, Antoine
Salgues, maire de St Etienne de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Diocaux *Salgues*

De 22 Aoust 1555
N° 37
Felic Mariani
2 ans et six mois

De vingt deux Aoust mil huit cent
cinquante cinq, a cinq heures du soir
Acte de décès de Felice Mariani de cette
ville de deux ans et six mois, née à
S. André de Cuba, épouse de son père
et mère de son fils, âgée de
trente huit ans et de Narcisse, fils de son
époux, âgé de trente ans. - Sur la déclaration
faite par Monsieur Jacques Charrier
tuteur âgé de trente ans, habitant de cette
commune, qui a été été enlevé au défunt, et par
Monsieur Alexandre Saurisocpe, ex militaire, qui
a été été veuve du défunt, et ont signé
après lecture

Constable suivant la loi par moi Antoine
Dalgay, maire de S. André de Cuba, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Saurisocpe Dalgay

De 22 Aoust 1555
N° 38
Pierre Monan
2 ans

De vingt deux Aoust mil huit cent
cinquante cinq, a sept heures du matin
Acte de décès de Pierre Monan, décédé
à l'âge de cinq heures du matin en l'honneur de
cette commune, âgé de deux ans, née dans
la ville de Cuba, d'un légitime mariage de son père
et mère, âgé de vingt quatre ans et de sa femme
Elmène âgée de vingt ans.

Sur la déclaration à moi faite par
Jacques Monan, curateur âgé de
deux ans, habitant de cette commune
qui a été été enlevé au défunt, et par Jean
Portier, âgé de vingt quatre ans, habitant de cette commune, qui a été été
enlevé au défunt, et ont signé après lecture

Constable suivant la loi par moi Antoine
Dalgay, maire de S. André de Cuba, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Dalgay

De 1er Aoust 1555
N° 39



Jacques Mariani
75 ans

De premier Septembre mil huit cent
cinquante cinq, a huit heures du matin
Acte de décès de Jean Mariani, propriétaire
d'âge de sept heures du matin, à son
épouse de Cuba, âgée de soixante quinze
ans, née à S. Raphaël, actuellement à Cuba,
grand demeurant à S. André de Cuba,
épouse de Marie Felice Sureau, fils de
l'ancien seigneur Mariani et de Marie Hubert.

Sur la déclaration à moi faite par Jean
Portier, propriétaire âgé de vingt trois ans et
par Pierre Patinet, propriétaire âgé de soixante
trois ans, habitant de cette commune, lesquels
ont été été veuves du défunt et ont signé
après lecture

Constable suivant la loi par moi Antoine
Dalgay, maire de S. André de Cuba, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Patinet Portier Dalgay

De 1er Aoust 1555
N° 40
Jeanne Sandrean
72 ans

De premier Septembre mil huit cent
cinquante cinq, a dix heures du matin
Acte de décès de Jeanne Sandrean, femme
professeur, née de ce lieu à onze heures du
soir à S. André de Cuba, âgée de soixante
deux ans, née dans cette commune et
demeurant, épouse de Louis Cabestan, fils
légitime de Pierre Sandrean et de Marguerite
Thomerey, décédée.

Sur la déclaration à moi faite par Jean
Portier, propriétaire âgé de vingt trois ans
et par Pierre Patinet, propriétaire âgé de soixante
trois ans, habitant de cette commune, lesquels
ont été été veuves du défunt et ont signé
après lecture

Constable suivant la loi par moi Antoine
Dalgay, maire de S. André de Cuba, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Patinet Portier Dalgay

No 6 - 7
Jean Goussier
60 ans

Du six septembre mil huit cent cinquante cinq, à huit heures du matin
Acte de décès de Jean Goussier, âgé de dix heures du soir, à Jean Bouchard, dans cette commune, âgé de trois ans, né de son mariage avec son épouse, âgée de trente ans et de Jeanne d'Amboise, âgée de trente ans.
Sur la déclaration à moi faite par M. Andouin, ferronnier, âgé de quarante ans et par Gabriel Gontier, Sabotier, âgé de cinquante ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit être voisins de cette commune, signe après lecture.
Constaté suivant la loi par moi, Optima Dalpe, maire de St André de Culzage, exerçant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Gontier Andouin
Dalpe

No 7 - 7
Jean Goussier
48 ans

Du sept septembre mil huit cent cinquante cinq, à sept heures du matin
Acte de décès de Jean Goussier, journalier, décédé hier à dix heures et demie du soir, au Carla, dans cette commune, âgé de cinquante ans, né dans cette commune, et de son mariage avec son épouse, âgée de cinquante ans.
Sur la déclaration à moi faite par François Gourceau, Sabotier, âgé de trente ans et par Jean Rigault, cultivateur, âgé de trente six ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont, après lecture, ne savoir signer.
Constaté suivant la loi par moi, Optima Dalpe, maire de St André de Culzage, exerçant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Dalpe

No 29 - 7
Marie Portem
19 ans



Marie Portem
19 ans

Du vingt-neuf septembre mil huit cent cinquante cinq, à huit heures du matin
Acte de décès de Marie Portem, décédée hier à cinq heures du soir au Carla, dans cette commune, âgée de trois mois, née à Salgonde, canton de fronsac, en son mariage avec son père et mère, dans cette commune, fille légitime de François Portem, cultivateur, âgé de trente cinq ans, et de Marie Courm, âgée de vingt cinq ans.
Sur la déclaration à moi faite par Jean Rigault, cultivateur, âgé de trente six ans et par François Rigault, carrier, âgé de quarante sept ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit être voisins de la défunte, et ont, après lecture, ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par moi, Optima Dalpe, maire de St André de Culzage, exerçant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Dalpe

No 30 - 7
Marie Dumet
58 ans

Du trente septembre mil huit cent cinquante cinq, à sept heures du matin
Acte de décès de Marie Dumet, décédée hier à sept heures du soir, à Morsay, dans cette commune, cultivatrice, âgée de cinquante huit ans, née à St Ferrand, canton de St André de Culzage, demeurant dans cette commune, et de son mariage avec son père et mère, dans cette commune, fille légitime de Thomas Dumet et de Jeanne Goussier, cultivateur.
Sur la déclaration à moi faite par François Mercier, tissier, âgé de quarante cinq ans, habitant de la commune de St Amant, actuellement à Salgonde, femme, laquelle a dit être voisine de la défunte et par Jean Rigault, cultivateur, âgé de quarante huit ans, habitant de cette commune, lequel a dit être voisin de la défunte, et a signé.
Constaté suivant la loi par moi, Optima Dalpe, maire de St André de Culzage, exerçant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Mercier
Dalpe

Du 20^e jour de l'année 1855.
N^o 45
Marguerite Bernare
18 ans

Du trente septième mil huit cent cinquante
cinq, à sept heures et demie du matin
Noté de décès de Marguerite Bernare
fiée à huit heures et demie du soir, au
dans cette commune âgée de dix huit ans
née à Cluël, canton de St André de
demeurant avec ses père et mère au lieu
de Cluël, fille légitime de François
et Bernare, cultivateur âgé de trente huit ans
et de Marie Niquin âgée de trente trois ans.
Sur la déclaration à moi faite par son
Monsieur Perruquier, âgé de quarante deux
ans et par Gabriel Sabotier, âgé de
cinquante ans, habitant de cette commune
lesquels ont été vérifiés de la commune
signés après lecture, en vertu de l'arrêté
par moi, Antoine Salgo, faisant fonctions
d'officier public de l'état civil, maire de
St André de Cluël.

Antoine Salgo, Maire de St André de Cluël

Du 6^e jour de l'année 1855.
N^o 46
Marie Jouin
17 ans

Du premier octobre mil huit cent
cinquante cinq, à quatre heures du soir
Noté de décès de Marie Jouin épouse de
Jean à cinq heures du matin, à St André de
Cluël, âgée de six mois et demi, née à
Cluël de Cluël et y demeurant avec ses
père et mère, fille légitime de Michel
Jouin, cultivateur âgé de trente ans et de
Marie Jugeron, âgée de vingt six ans.
Sur la déclaration à moi faite par son
Alexandre Sauveroch, ex cultivateur âgé de
cinquante ans, et par Gabriel Perruquier
de cette commune, et ont signé après lecture
de l'acte.

Antoine Salgo, Maire de St André de Cluël
faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil.
Sauveroch
Perruquier
Antoine Salgo, Maire de St André de Cluël

Du 6^e jour de l'année 1855.
N^o 47
Jeanne Durin
17 ans

Du sixième octobre mil huit cent cinquante
cinq, à sept heures et demie du matin
Noté de décès de Jeanne Durin, sans profession
décédée hier à six heures du soir, à St André de
Cluël, âgée de six mois et demi, née à
St André de Cluël, et y demeurant avec ses
père et mère, fille légitime de Jean Durin
et de Marie Dupré, le tout à Cluël, Cluël.
Sur la déclaration à moi faite par
Dominique Perruquier, cultivateur âgé de quarante
deux ans et par Jean Perruquier, cultivateur
âgé de quarante deux ans, habitant de cette
commune, lesquels ont été vérifiés de la commune
et l'autre par moi, Antoine Salgo, faisant
fonctions d'officier public de l'état civil.

Antoine Salgo, Maire de St André de Cluël
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Antoine Salgo, Maire de St André de Cluël

Du 6^e jour de l'année 1855.
N^o 48
Jeanne Moulinet
17 ans

Du sixième octobre mil huit cent cinquante
cinq, à cinq heures et demie du matin
Noté de décès de Jeanne Moulinet, sans
profession, décédée ce jour à neuf heures et
demie du matin, de St André de Cluël, dans cette
commune, âgée de six sept ans, née dans
cette commune et y demeurant, célibataire,
fille légitime de Pierre Moulinet, tra
vier âgé de cinquante ans et de Marie Robe
tée, âgée de quarante ans.
Sur la déclaration à moi faite par Jean
Perruquier, cultivateur âgé de trente huit ans
et par Gabriel Perruquier, cultivateur âgé
de trente trois ans, habitant de cette commune
lesquels ont été vérifiés de la commune et
ont, après lecture, signé par moi, Antoine
Salgo, maire de la commune de St André
de Cluël, faisant fonctions d'officier public
de l'état civil.

Antoine Salgo, Maire de St André de Cluël
faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil.
Perruquier
Antoine Salgo, Maire de St André de Cluël

Du vingt huit Octobre mil huit cent
 cinquante cinq, à onze heures du matin
 Cete de décès de Marie Saurant, décédée
 ce jour, à dix heures du matin, au domicile de
 cette commune, sans profession, âgée de
 quatre vingt six ans, née et demeurant à
 Lully, au canton de Lully, arrondissement de
 Lully, épouse de Pierre Saurant, décédé à
 Lully, le vingt sixième jour de Lully, arrondissement de
 Lully, département de l'Yonne, et de la dame
 Marie Saurant, épouse de Pierre Saurant, et de
 leur fille légitime Marie Saurant, et de
 leur domestique âgé de vingt quatre
 ans et par Pierre Saurant, entrepreneur âgé
 de cinquante ans, habitants de cette commune,
 lesquels ont été présents de la commune,
 et ont, après lecture, déclaré ne savoir signer
 l'acte suivant lequel par moi Antoine
 Dalzac, maire de Lully, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil

Dalzac

Du douze novembre mil huit cent
 cinquante cinq, à trois heures du soir
 Cete de décès d'André Martin, décédé ce
 jour même, à Lully, âgé de
 huit jours, né à Bourdeaux, fils légitime de Monsieur
 Antoine Martin, négociant et de la dame
 Marguerite Cupresselle, demeurant
 ensemble à Bourdeaux, femme de Monsieur
 Catherine Dumanoir, épouse
 Sur la déclaration à moi faite par Raymond
 Justin Dartre, sans profession, âgé de
 cinquante quatre ans, et par François
 Alexandre Saurant, ex militaire âgé de
 cinquante ans, lesquels ont été présents de
 cette commune, et ont, après lecture,
 déclaré ne savoir signer
 l'acte suivant lequel par moi Antoine
 Dalzac, maire de Lully, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil

Dalzac

Du treize novembre mil huit cent
 cinquante cinq, à onze heures du matin
 Cete de décès de Juston Saurant, décédé ce
 jour même, à Lully, âgé de sept heures du soir, à Lully,
 André de Lully, âgé d'un jour et demi, né à saint
 père et mort à Lully, demeurant avec ses
 parents à Lully, fils légitime de Monsieur
 François Saurant, entrepreneur de travaux
 d'agriculture, âgé de cinquante deux ans et de la dame
 Marguerite Saurant, épouse de Monsieur
 Saurant, âgé de cinquante deux ans, et par
 Gabriel Saurant, Sabotier, Sabotier âgé de
 cinquante ans, habitants de cette commune,
 lesquels ont été présents de cette commune,
 et ont, après lecture,
 déclaré ne savoir signer
 l'acte suivant lequel par moi Antoine
 Dalzac, maire de Lully, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil

Dalzac

Du quatre décembre mil huit cent
 cinquante cinq, à onze heures du matin
 Cete de décès de Pierre Saurant, propriétaire
 décédé ce jour à sept heures du soir, à Lully,
 de Lully, âgé de cinquante six ans, né à
 Bourdeaux, fils légitime de Monsieur
 André de Lully, époux de Madame
 Jeanne Saurant, épouse de Monsieur
 de Lully, et de la dame
 Sur la déclaration à moi faite par
 Emile Saurant, charron âgé de vingt
 cinq ans, et de François Alexandre
 Saurant, ex militaire âgé de cinquante ans, habitants
 de cette commune, lesquels ont été présents
 de cette commune, et ont, après lecture,
 déclaré ne savoir signer
 l'acte suivant lequel par moi Antoine
 Dalzac, maire de Lully, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil

Dalzac

Du 6-X 1755
 No 59
 Magdelaine
 St Marie
 34 ans

Du six décembre mil huit cent cinquante
 cinq à huit heures du matin
 Acte de décès de Marguerite Marie
 de la Roche, née à St. Julien de
 Lignac, sans profession, âgée
 de trente huit ans, née à St. Julien
 canton du comble Mont arrondissement
 de Bourdeaux, fille de feu Jean
 André de Lignac, folle légitime de Germain
 St Marie et de Marguerite de Bonson,
 épouse de François Bachasse
 Sur la déclaration a été faite par Jean
 Meunier, pourvu au âge de quarante
 neuf ans et par Gabriel Fontier, Sabatier
 âgé de cinquante ans, habitant de cette
 commune, lesquels ont dit être voisins
 de la défunte, et ont signé après lecture
 Compté suivant les lois pour moi J. P. J. J.
 D'Arzac maire des St. Julien de Lignac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil
 Gontier Meunier D'Arzac

Du 12-X 1755
 No 54
 Marie Louise
 Larue
 18 ans

Extrait du registre des actes de l'état civil
 de la ville de St. Julien de Lignac
 d'un mil huit cent cinquante cinq le vingt
 sixième de septembre, à neuf heures du matin
 d'Arzac, nous Pierre Denis Sabatier, commissaire
 municipal de la ville de St. Julien (Canton de
 Bourdeaux) par délégation et en compagnie
 de St. Julien de Lignac, les fonctions d'officier
 de l'état civil, ont comparu par devant nous
 Larue âgé de vingt six ans, habitant de St. Julien
 Massin, âgé de trente cinq ans, employé à
 l'état major de la milice, domiciliés à St. Julien
 le premier rue Carpeaux, et le second, rue Joseph
 lesquels nous ont déclaré que la nommée
 Marie Louise Larue, sans profession, âgée
 de dix huit ans, née à St. Julien de Lignac
 domiciliée à St. Julien, avec ses parents, fille
 au petit phare, près des Capucins, fille
 de feu l'ame Larue âgé de cinquante
 cinq ans, garçon en phare et de son épouse
 Josephine et de son épouse sans profession

181
 âgée de cinquante cinq ans, est décédée
 au domicile de ses père et mère hier à
 dix heures du soir.
 Et après nous être assurés du décès,
 nous avons dressé le présent acte, en vertu
 duquel déclarants ont signé avec nous
 après lecture faite, et nous au com
 le permis d'inhumer.
 Signé: Larue, Massin et Sabatier
 Pour ce fait conformé
 Pierre le trente septième mil huit
 cent cinquante cinq
 Pour la Marie,
 L'Arzac
 Signé: Larue
 Vu par nous, résident du tribunal de
 première instance de St. Julien de Lignac
 de la signature de Monsieur Charrier, joint
 au maire apposée en contre
 Pierre le quatre octobre mil huit cent
 cinquante cinq Signé: J. P. J. J.
 Certifié conforme par moi Antoine
 D'Arzac, maire des St. Julien de Lignac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil
 D'Arzac

No 55
 Du 14-X 1755
 Antoine D'Arzac
 79 ans

Du quatorze décembre mil huit cent cinquante
 cinq à huit heures du matin
 Acte de décès d'Antoine D'Arzac, sans profes
 sion, âgé de cinquante six ans, né à St. Julien de
 Lignac, âgé de cinquante six ans, né à St. Julien de
 Lignac, arrondissement de Montauban, département de
 Lot et Garonne, demeurant à St. Julien de Lignac
 épouse de Suzanne D'Arzac, fille légitime de Joseph
 D'Arzac et de Marie D'Arzac, décédée.
 Sur la déclaration a été faite par Rogues
 Bernier, pourvu au âge de quarante sept ans
 et par Gabriel Fontier, Sabatier âgé de cinquante
 ans, habitant de cette commune, lesquels ont dit
 être voisins de la défunte et ont signé le témoin fontier
 avec le témoin Bernier, qui a déclaré sous serment
 Compté suivant les lois pour moi J. P. J. J.
 D'Arzac, maire des St. Julien de Lignac, faisant les
 fonctions d'officier public de l'état civil
 Gontier D'Arzac

Du 20^e X^e 1855
 N^o 57
 Marie Thérèse
 Eyquem
 77 ans

Le vingt deuxieme mil huit cent
 cinquante cinq a dix heures du soir
 acte de décès de Marie Thérèse
 sans profession décédée le jour a Bell
 dans cette commune, à trois heures du
 matin, âgée de soixante dix sept ans
 née à St Médard en Jalle, canton de
 Blouque fort, arrondissement de Bordeaux
 demeurant dans la présente commune
 épouse de Jean Capois, fille légitime de
 Eyquem et de Marie Thérèse, décédée.
 Sur la déclaration à moi faite par Jean
 Saboury, propriétaire âgé de quarante
 six ans et par François Guilbert, cultiva-
 teur âgé de cinquante un ans, habitant
 de cette commune, lesquels ont été che-
 rchés et ont signé la première témoin
 muni de son acte de décès, ne savaient les
 constatés sur son acte par moi Antoine
 Eyquem, maire de St André de Cubzac, exerçant
 les fonctions d'officier public de l'état civil de
 cette commune.

(Signature)

Du 20^e X^e 1855
 N^o 58
 Marie Thérèse
 77 ans

Le vingt deuxieme mil huit cent
 cinquante cinq a dix heures du soir
 acte de décès de Marie Thérèse
 sans profession décédée le jour a Bell
 dans cette commune, à trois heures du
 matin, âgée de soixante dix sept ans
 née à St Médard en Jalle, canton de
 Blouque fort, arrondissement de Bordeaux
 demeurant dans la présente commune
 épouse de Jean Capois, fille légitime de
 Eyquem et de Marie Thérèse, décédée.
 Sur la déclaration à moi faite par
 Etienne Veruchon, cultivateur âgé de trente
 trois ans et par Charles Adrien, cultiva-
 teur âgé de trente trois ans, habitant de
 cette commune, lesquels ont été che-
 rchés et ont signé la première témoin
 muni de son acte de décès, ne savaient les
 constatés sur son acte par moi Antoine
 Eyquem, maire de St André de Cubzac, exerçant
 les fonctions d'officier public de l'état civil de
 cette commune.

(Signature)

Du 20^e X^e 1855
 N^o 58
 Marie Thérèse
 77 ans

Le vingt deuxieme mil huit cent
 cinquante cinq a dix heures du soir
 acte de décès de Marie Thérèse
 sans profession décédée le jour a Bell
 dans cette commune, à trois heures du
 matin, âgée de soixante dix sept ans
 née à St Médard en Jalle, canton de
 Blouque fort, arrondissement de Bordeaux
 demeurant dans la présente commune
 épouse de Jean Capois, fille légitime de
 Eyquem et de Marie Thérèse, décédée.
 Sur la déclaration à moi faite par
 Etienne Veruchon, cultivateur âgé de trente
 trois ans et par Charles Adrien, cultiva-
 teur âgé de trente trois ans, habitant de
 cette commune, lesquels ont été che-
 rchés et ont signé la première témoin
 muni de son acte de décès, ne savaient les
 constatés sur son acte par moi Antoine
 Eyquem, maire de St André de Cubzac, exerçant
 les fonctions d'officier public de l'état civil de
 cette commune.

(Signature)

Département
 de la Gironde.
 Arrondissement
 de Bordeaux.
 Commune
 de St André de Cubzac
 l'an 1855.

Plus et arrêté, le présent registre des
 décès, comprenant cinquante
 jours, Maire est St André de Cubzac,
 le trente un décembre mil huit cent
 cinquante cinq, au soir
 Cible des actes de décès.

Noms et prénoms des décès.	Dates des actes.
St.	
Sirnaud Marie	19 mai
Pallinger Marie	2 mai
Paillon Marie	20 X.

Bernard Marguerite	30 - 7 ^{bre}
Berteau Marie	29 - 7 ^{bre}
Bessinaud Pierre	16 juin
Bessinaud (mort. vie)	2 Avril
Bessinaud (mort. vie)	27 juin
Bonnin Pierre	16 mai
Bourget Valentin	8 Avril
Casignac Jeanne	11 juillet
Comtanthe Catherine	13 juin
Dastouet Glose	23 juillet
Debande Louis	12 février
Deloy André	23 janvier
Dubout Marie	30 - 7 ^{bre}
Dureau Marguerite	17 Août
Eyrano Michel	23 janvier
Eyrano Marie	20 juin
Eyquem Marie Therese	20 - 7 ^{bre}
Forestier Jeanne	13 mars
Frouin Elisabeth	20 Avril
Goujon Jean	7 - 7 ^{bre}
Goujon Philippe	16 février
Gostein Jean	6 - 7 ^{bre}
Jamméau Marie	14 Août
Jouin Marie	1 ^{er} 8 ^{bre}
Jacqueline Marie	28 - 8 ^{bre}
Jachette Gaston Jamméau	13 - 9 ^{bre}

Lagarde Thomas	24 janvier 18
Leprieux Jules	26 janvier
Leprieux Jeanne	18 - 7 ^{bre}
Larne Marie Louise	12 - 7 ^{bre}
Mannon Pierre	22 Août
Mariano Felix	21 Août
Marie (m)	12 mai
Martin André	12 - 9 ^{bre}
Mécan Jean	1 ^{er} 7 ^{bre}
Meynard Marguerite	7 Avril
Meynard Bernard	26 juin
Meynard Raymond	14 Août
Muller Jeanne	3 Avril
Moulinet Jeanne	16 - 8 ^{bre}
Orie Jean	16 mai
Petit Jean	14 février
Petit Pierre	4 - 7 ^{bre}
Pavinet Optime	14 - 7 ^{bre}
Pollard Jean	11 Août
Poubignac Jeanne	22 février
Sabourin Marguerite	26 - 7 ^{bre}
Saint-Marc Magdelaine	6 - 7 ^{bre}
Saujon Jean	7 juin
Saujon Etienne	26 mai
Schirin Pierre	13 Août
Seurin Jeanne	16 - 8 ^{bre}
Sicot Jean	3 mars
Perle Guillaume	16 mars
Prigent Marie	23 Avril
Glose et autres conformes aux	

enve actes de décès, la présente table
permeus, maire de St André de Lubers

Pabac